**LES RÈGLES POUR LES CASQUE DE SKI**

Les experts et fabricants recommandent de remplacer son casque de ski tout les 5 a 6 ans maximum pour assurer une protection maximale de la tête

la date de péremption ou de fabrication est indiquée sur le casque. Référez-vous à la notice du casque pour savoir quelle est cette date.

Bien entendu un casque doit être a votre taille et bien régler afin qu’il puisse être efficace afin de pouvoir vous protéger au mieux

 Ne pas avoir d’autocollant autre que celui du fabricant

 Ne pas subir de modification

 Ne pas porter de bonnet sous le casque

 Il doit être stocké correctement

 Il doit être changé après une chute au Sol

 Il doit être changé après une chute a ski quand la tête heurte le Sol

J’en oublie peut-être qui peuve dégradé votre casque

La dégradation de la structure du casque ne se voit pas forcément a l’ œil nu

Mais si vous avez un doute changer le

Il ne vous avertira pas quand il ne sera plus efficace mais a la prochaine chute votre tête elle s’en rendra compte par ses blessures

Bon ski